CONVENTION DE PARTENARIAT

Projet pédagogique 2023-2024 : Energie-climat, Biodiversité, Agriculture et alimentation, Eau et Assainissement

Entre les soussignés :

D'une part

Le CPIE Bassin de Thau (CPIE BT)
Association Pour le Bassin de Thau
60 Boulevard Victor Hugo
34110 Frontignan
Représentée par Madame Annie FAVIER-BARON, Présidente de l'association

Numéro Siret : 502 086 010 00035

Et d'autre part,

La Communauté de communes La Domitienne
1 Avenue de l'Europe
34370 Maureilhan
Représentée par Alain CARALP, Président de la Communauté de communes

ART 1 OBJET DE LA CONVENTION

La communauté de communes La Domitienne regroupe 8 communes : Cazouls-lès-Béziers, Colombiers, Maureilhan, Montady, Nissan-Lez-Enserune, Lespignan, Vendres et Maraussan.

Au titre de ses compétences obligatoires elle déploie un Projet Alimentaire Territorial, un Plan Climat Air Energie Territorial et gère en régie l'animation des sites Natura 2000 situés sur son territoire.

Ainsi, elle souhaite pouvoir offrir aux élèves des écoles de son territoire une sensibilisation aux questions relatives à l'énergie/climat, à la biodiversité, à l'agriculture /alimentation et à la préservation de l'eau.

Pour ce faire en 2023-2024 elle s'associe avec les acteurs locaux et départementaux œuvrant dans le champ de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

REÇU EN PREFECTURE
le 21/12/2023
Application agréée E-legalite.com
099_AR-034-243400488-20231221-DP_2023_049

Le CPIE Bassin de Thau est une association d'éducation à l'environnement qui œuvre principalement sur le territoire de Thau. Détenteur de l'agréement éducation nationale, il initie des projets et des programmes d'actions de sensibilisation pour mobiliser à la transition écologique et notamment sur le patrimoine et les enjeux littoraux.

Le réseau d'éducation à l'environnement départemental, COOPERE 34, regroupe et met en réseau de nombreuses associations d'EEDD du département. Les associations de l'Ouest Hérault ont vocation à intervenir prioritairement sur le territoire de La Domitienne.

A titre exceptionnel pour répondre à la demande de La Domitienne, le réseau COOPERE 34, dont est membre le CPIE Bassin de Thau, a délégué à cette dernière la coordination et la mise en œuvre du programme d'animations 2023-2024.

A partir de l'année scolaire 2024-2025 COOPERE 34 assurera la coordination pour l'écriture d'un projet pédagogique de territoire complet et sa mise en œuvre auprès des établissements scolaires des communes de La Domitienne.

ART 2 DESCRIPTION DES ACTIONS ET ROLES

Pour cette année scolaire 2023-2024, au titre de cette convention,

- le CPIE Bassin de Thau :

- partage avec les équipes de La Domitienne ses propositions pédagogiques et les compétences de ses membres et des associations EEDD Ouest Hérault.
- conçoit les outils numériques d'information sur les propositions pédagogiques retenues pour présentation aux équipes enseignantes des écoles
- met en relation les animateurs compétents avec les écoles pour assurer le bon déroulement des animations (32 entre janvier et juillet 2024).
- réalise un bilan des animations menées à la fin de l'année scolaire 2023/2024 qu'il transmettra et partagera avec les équipes de La Domitienne et le réseau COOPERE 34
- assure également la passation avec le réseau EEDD départemental COOPERE 34 pour le travail à envisager 2024-2025.

- La Domitienne :

- établit et confirme le programme d'animations.
- sélectionne les établissements qui bénéficieront des animations (4 animations par écoles entre janvier et juillet 2024 portant chacune sur une thématique différente – soit 32 animations de ½ journée)
- transmet au CPIE BT les coordonnées des enseignants qui en bénéficieront

REÇU EN PREFECTURE
le 21/12/2023
Application agréée E-legalite.com
099_AR-034-243400488-20231221-DP_2023_049

ART 3 : RESPONSABILITES

Le CPIE Bassin de Thau et ses membres et animateurs sont assurés en responsabilité civile pour eux-mêmes et à l'égard des tiers pour l'ensemble des animations pédagogiques qu'ils réalisent en établissement scolaire ou en extérieur.

Le CPIE BT bénéficie d'un service éducatif (Mme Sylvie Noisiel, enseignante en SVT Lycée) qui assure la montée en compétences des animateurs et la rigueur de leur capacité éducative auprès des élèves.

ART 5 : MODALITES DE PAIEMENT

La Domitienne s'engage à participer financièrement au projet via une subvention selon les modalités de l'annexe financière de la présente convention.

Ce paiement se fera par une avance de 30% à la signature de la présente convention et le solde sera versé sur présentation du bilan des animations réalisées. Une réunion de bilan avec les équipes de La Domitienne et du CPIE sera organisée, en tout état de cause avant fin septembre 2024.

Le CPIE devra établir 4 relevés de dépenses, soit une par thématique.

ART 6 : DUREE

La convention prendra effet à la date de signature, et sera valable jusqu' au 31/12/2024.

Fait à Frontignan, le / / 2023
Pour le CPIE Bassin de Thau,

La Présidente,

Annie FAVIER-BARON

Fait à Maureilhan, le / / 2023
Pour la communauté de communes La Domitienne,

Le Président

Alain CARALP

REÇU EN PREFECTURE
le 21/12/2023
Application agréée E-legalite.com
099_AR-034-243400488-20231221-DP_2023_049

ANNEXE FINANCIERE

Présentation de la proposition pédagogique et financière établie par le CPIE afin de répondre aux objectifs généraux présentés par la Communauté de communes La Domitienne

	Montant unitaire	**Nombre de demi-journées prévisionnelles**	**Montant total TTC**
Coordination CPIE Bassin de Thau	200	6	1 200
Animations Energie et Climat *Au choix parmi : écolo city, le climat en jeu, énergie fossile renouvelable*	225	8	1800
Animations Biodiversité *Au choix parmi : l'écho des roseaux, la garrigue à l'épreuve du temps (sans employer le mot « garrigue » mais plutôt Pelouses à brachypodes), les plantes qui ne manquent pas d'astuces ou si j'étais une plante*	225	8	1800
Animations Agriculture et alimentation *Au choix parmi : des fruits et légumes de saison, apprendre à consommer pour manger équilibré, on mène l'enquête dans nos assiettes*	225	8	1800
Animations Eau et assainissement *Au choix parmi : le fabuleux destin d'une petite goutte d'eau, le cycle de l'eau*	225	8	1800
		Total euros TTC	**8 400**

En cas d'annulation en raison des conditions météo, notamment pour les animations en extérieures, le CPIE Bassin de Thau et ses animateurs seront à l'écoute de La Domitienne et de l'établissement scolaire concerné pour des solutions de replis, de report ou d'annulation définitive.

Il s'agit d'une participation à versement proportionnel, c'est-à-dire que son montant pourra varier en fonction du degré de réalisation de l'opération (nombre d'animations) et donc des dépenses éligibles réalisées.

REÇU EN PREFECTURE
le 21/12/2023
Application agréée E-legalite.com
099_AR-034-243400488-20231221-DP_2023_049